

## CHEMIN VERT « Il est impossible de remplacer le naturel par l'artificiel »

Fin avril, la communauté de communes des Villes Sœurs (CCVS) inaugurerait des nichoirs à oiseaux, installés le long du chemin vert du Petit-Caux, à Saint-Rémy-Boscrocourt (voir notre édition du 1<sup>er</sup> mai). Ce chemin est très controversé, puisqu'il constitue une aberration sur le plan écologique : remplacer un chemin naturel par du bitume sur 6 km est un bouleversement pour la biodiversité.

Ce bouleversement, la CCVS veut l'atténuer par différentes actions : installation de nichoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes et de ruches, plantation d'arbres...or, « il est impossible de remplacer le naturel par l'artificiel », rappelle François-Xavier Plaisant, naturaliste amateur et membre du groupe ornithologique normand. Ce dernier s'oppose depuis plusieurs années au bitumage du chemin vert, au sein d'un collectif constitué d'habitants du secteur.

Dans un courrier adressé à la rédaction, M. Plaisant et le comité de sauvegarde du chemin vert expliquent pourquoi la CCVS ne peut pas dire qu'elle défend la biodiversité : « [la pose de nichoirs] peut sembler intéressante et écologique. Si

l'on prend un peu de recul, on s'aperçoit vite qu'il n'en est rien. À grands coups de panneaux de propagande, la CCVS explique qu'elle défend la biodiversité. Mais la destruction de l'ancien chemin vert du Petit-Caux, dont il ne reste plus que les abords, constitue une atteinte à notre environnement inutile et fort coûteuse. Les arbres (vivants, sénescents et morts) autrefois en place au bord du chemin et abattus par centaine, apportaient une surface d'accueil et de nourrissage suffisante à la biodiversité autrefois riche sur le secteur. La biodiversité présente au niveau du sol a été réduite à néant par la pose d'un épais ruban de bitume. La strate herbacée et arbustive sauvage, essentielle aux oiseaux, a été remplacée par une bande enherbée régulièrement tondue sans intérêt écologique ».

Le comité de sauvegarde se demande si le président de la CCVS Eddie Facque n'est pas un « pompier pyromane ? Il s'inquiète de la raréfaction des habitats pour les oiseaux, mais oublie de mentionner qu'il a lui-même fait détruire



Eddie Facque, président de la CCVS, en camion sur le chemin vert lors de l'inauguration des hôtels à insectes en juillet 2023.

Archives / Lucas Farcy

ces habitats ». Et les opposants de rappeler que la plantation de jeunes arbres ou l'installation de structures artificielles ne peuvent pas compenser la destruction d'habitats naturels.

L'installation de ces nichoirs a été réalisée avec des collégiens de Eu, les hôtels à insectes avec des écoliers de Saint-Rémy-Boscrocourt. François-Xavier Plaisant, lui-même enseignant en primaire, s'interroge aussi sur cette démarche : « Ne laissons pas nos enfants se faire

manipuler et entraîner à leur insu dans des manœuvres qui n'ont pour but que de repeindre en vert le bitume ! Il faut plutôt expliquer à nos enfants comment préserver la biodiversité, plutôt que de trahir leur confiance en leur faisant croire qu'il est possible de remplacer le naturel par l'artificiel ».

● Lucas Farcy

### INCHEVILLE

**Sortie.** La Commune d'Incheville organise une sortie à destination des enfants de 12 à 17 ans. Elle aura lieu le samedi 5 juillet toute la journée au Parc Bagatelle (8h -20h). Elle est gratuite pour l'ensemble des jeunes Inchevillois.es (caution de 20€ demandée) et est ouverte aux jeunes extérieurs avec une participation de 25€ (entrée au parc + transport en bus). Le repas n'est pas compris. Les dossiers sont à retirer en mairie ou envoi par mail possible en appelant le 02 35 50 30 43. Le dépôt du dossier complet atteste de l'inscription. Les places étant limitées, l'inscription des habitants est prioritaire. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 juin.

### PONTS-ET-MARAIS

**Cartes de pêche (jour).** La carte journalière est fixée à 6 € et la carte annuelle à 60 €. La vente s'effectue en mairie, au bureau d'accueil touristique de la ville d'Eu, Place Guillaume le Conquérant, 76260 EU, mais aussi au Petit Lapin « SAJ » au 54 Rue Robert Legout et Kléber Lesage, 76260 Ponts-et-Marais.

**Route barrée pendant travaux.** Dans le cadre de travaux de réparation de deux conduites d'eau potable, la rue Lergout Lesage fera l'objet d'interdictions de stationnement ainsi que de passage pour une durée de deux mois.

**Foyer du 3e âge.** Le foyer du 3e âge de Ponts-et-Marais organise une sortie au cabaret la Belle Époque, à Briquemesnil, le 3 juillet. Renseignements au 06 27 63 06 41.

### Faits divers

## Un incendie dans une maison à Saint-Pierre-en-Val, la famille relogée

A lire en page 3